

# Lutte contre le souchet comestible sans herbicides

## Une adventice problématique dans les surfaces arables

Le souchet comestible est originaire des régions au climat chaud et se propage principalement dans les grandes cultures et les cultures maraîchères. Cette plante très compétitive peut entraîner d'importantes pertes de rendement, en particulier dans les cultures de printemps. Elle se multiplie principalement par ses tubercules. La lutte est très difficile, c'est pourquoi une détection et une lutte précoce sont décisives. La présence de souchet comestible est soumise à déclaration obligatoire ainsi qu'à des mesures de lutte en Suisse et au Liechtenstein.



## Une plante invasive problématique

Le souchet comestible (*Cyperus esculentus* L.) figure en Suisse sur la liste des néophytes envahissantes de l'OFEV. Cette espèce est répandue dans le monde entier dans les régions tropicales, subtropicales et tempérées. Elle est connue en Suisse depuis plusieurs décennies. Elle se propage principalement dans les surfaces agricoles du Tessin et du Plateau. Cette plante C4, adaptée aux climats chauds et secs, profite du changement climatique.

## Très compétitive et coriace

La plante est très compétitive et ses tubercules sont extrêmement résistants.

Les plantes meurent en hiver, tandis que les tubercules survivent et hivernent dans le sol. À partir du mois de mai, lorsque le sol est suffisamment réchauffé, ceux-ci germent et forment une ou plusieurs nouvelles plantes à partir de tubercules. Les tubercules et les plantes sont disséminés sur de nouvelles parcelles par la terre contaminée adhérente aux machines et aux pneus ou lors de travaux de terrassement. La dissémination est également possible par les graines.

En particulier dans les cultures sarclées et les cultures maraîchères, le souchet comestible peut

concurrencer les cultures à tel point qu'il peut entraîner des pertes totales de récolte. C'est pourquoi une obligation de déclaration et de lutte coordonnée existe au Liechtenstein depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et en Suisse depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

## Caractéristiques distinctives

Le souchet comestible est facilement confondu avec d'autres cypéracées, des carex ou des millets. Il est donc important de différencier cette plante des autres espèces à l'aide de ses caractéristiques morphologiques distinctives.

### Comment reconnaître la plante?

- **Racines:** longs rhizomes avec des tubercules de 0,5-15 mm de diamètre en position terminale
- **Tiges:** triangulaires, remplies de moelle, sans nœuds
- **Feuilles:** vert clair à vert foncé brillant, glabres, disposées en 3 rangées partant de la base, largeur de 5-10 mm, limbes en forme de V, rigides
- **Inflorescences:** avec 4-10 grappes d'épillets et des fleurs jaune doré
- **Hauteur de la plante:** 30-70 cm